



L'ESSENTIEL DU DROIT DES CONTRATS

Vices du consentement (I) : l'erreur

Objectif

Pierre angulaire du droit civil, le droit des contrats occupe une place importante dans la pratique de la plupart des professionnels du droit. Afin de vous permettre de maîtriser parfaitement toutes les évolutions qui affectent une matière constamment en mouvement, Pro-Barreau a conçu 10 séminaires e-learning pour faire le point sur « L'Essentiel du droit des contrats. Ce séminaire e-learning de 6 heures de formation consacré à l'erreur vice du consentement a d'abord pour but de présenter l'ensemble des changements opérés par la réforme des 10 février 2016 et 20 avril 2018. Il a également pour objectif de décortiquer chaque étape du raisonnement à mener en pratique et ce afin de mettre en lumière chacune des difficultés de mise en œuvre et de nourrir au mieux vos stratégies contentieuses à venir. Vous aurez un point de vue exhaustif sur les difficultés d'application actuelles (comme l'erreur sur la constructibilité ou l'erreur sur la rentabilité), sur les impasses à éviter (comme pour l'erreur sur les marchés de l'art) et sur les défis de demain (relations entre erreurs sur les motifs et erreur sur les qualités essentielles dans le contexte particulier de l'éligibilité à un dispositif de défiscalisation d'un investissement immobilier). Vous aurez ainsi toutes les clés pour sécuriser le parcours contractuel de vos clients.

Thèmes abordés

Existence du consentement ; vices du consentement ; protection des qualités du consentement ; le caractère déterminant ; une sanction commune : la nullité du contrat ; erreur spontanée ; caractère éclairé du consentement ; erreurs sanctionnées ; erreurs indifférentes ; erreur sur la rentabilité ; caractères de l'erreur ; sanction de l'erreur.

Programme détaillé

Partie 1 : Faire le point sur l'existence du consentement

Partie 2 : Connaître les conditions de l'erreur

- Une erreur
- Objet de l'erreur : distinctions entre les erreurs sanctionnées et les erreurs indifférentes
- Caractères de l'erreur

Partie 3 : Faire le point sur la sanction de l'erreur

- Preuve de l'erreur rapportée par tous moyens
- Nullité relative
- Dommages et intérêts



Formation animée par

**Julien
Delayen**

Enseignant-chercheur en droit privé
Université de Picardie Jules Verne

Tarif : 210 €



Période
Du 1 janvier 2024 au
31 décembre 2024



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Notaires,
Juristes, Huissiers



Niveau 1
Acquisition des
fondamentaux



Formation
E-learning



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





L'ESSENTIEL DU DROIT DES CONTRATS

Vices du consentement (I) : l'erreur

Prérequis

Aucun

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 6 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 1er janvier 2024

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Julien
Delayen**

Enseignant-chercheur en droit privé
Université de Picardie Jules Verne

Tarif : 210 €



Période
Du 1 janvier 2024 au
31 décembre 2024



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Notaires,
Juristes, Huissiers



Niveau 1
Acquisition des
fondamentaux



Formation
E-learning



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





L'ESSENTIEL DU DROIT DES CONTRATS

Vices du consentement (I) : l'erreur

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Tarif : **210€ TTC**

- J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la for-

mation, une attestation de formation est adressée au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

